



CAP SUR GISCOS

Le mot du maire

Nécessité oblige ?

La pluie et la grisaille sont tenaces en ce début de printemps. Nous l'acceptons par "nécessité" hydrologique.

Dans la vie de la commune nous pouvons faire le parallèle avec les aléas de la météo. Nous acceptons des choses par "nécessité".

Par "nécessité" nous acceptons la baisse des dotations de l'État vers nos communes, ce qui amène à des budgets restreints.

Par "nécessité" nous acceptons l'interdiction de brûlage des déchets verts.

Par "Nécessité" nous acceptons les contraintes des normes d'urbanisme qui demandent à chacun d'entre nous des documents de plus en plus lourds.

Par "Nécessité" nous acceptons la dictature d'Internet par l'Administration.

Par "nécessité" etc. !!!!!

Tout va très vite, trop vite, les réformes tout azimut sont menées tambour battant par nos Élités. Lorsque cela ne va pas assez vite ils ont recours aux ordonnances. "Nécessité" fait loi !!!!!

Ces "NÉCESSITÉS" deviennent parfois des obligations et sont vécues au quotidien comme telles.

Est-ce que toutes ces "NÉCESSITÉS" vont nous conduire vers un monde meilleur ?

A chacune et à chacun de se faire une opinion.

Jean Pierre Capes

Sommaire :

- P.1 Le mot du maire
- P.2, 3, 4 & 5 Actus communales & CDC
- .6 Internet et nous
- P.7 & 8 Félix Arnaudin: la suite
- P.8 & 9 Des news de nos associations
- P.10 "le saviez-vous".
- P.11 La parole du voyageur, la petite phrase & l'agenda
- P.12 Renseignements utiles & législation



Cap sur Giscos n° 13 Avril 2018

Directeur de publication: J.P. Capes
 Rédactrice en chef: F. Barbot
 Rédaction & Photos: F. Barbot, N. Vivas, S. Riou,
 M. Beauregard et D. Lalès
 Photos-Web-Réalisation et impression: D. Lalès
 Imprimé en mairie par nos soins

ACTUS COMMUNALES & CDC

Situation financière de la commune

Fonctionnement

	Dépenses / Déficit	Recettes
Résultats reportés de 2017		46 582.20 €
Opération de l'exercice	168 629.52 €	206 705.02 €
Résultat de la clôture		84 657.70 €

Investissement

	Dépenses / Déficit	Recettes
Résultats reportés de 2017		70 466.70 €
Opération de l'exercice	141 072.44 €	66 848.08 €
Totaux	141 072.44 €	137 314.78 €
Résultats de clôture	3 757.66 €	
Reste à réaliser	36 992.70 €	21 455.00 €
Résultat de la clôture	-19 295.36 €	

Résultats définitifs année 2017 : excédent de 65 362.34 €.

Malgré les baisses importantes des dotations de l'état, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux et fonciers cette année.

PROJETS REALISÉS SUR LA COMMUNE

Plantation:

~ Une campagne d'embellissement de la commune a eu lieu en fin d'année 2017 avec la plantation de nombreux arbres d'ornement principalement autour de la salle des fêtes.

Sécurité:

~ Après les platanes de la place de l'église, nous poursuivons notre programme de sécurisation commencé en 2016. Cette année, c'est l'entrée du lotissement de la Rouille que l'entreprise ELAG'ART de Giscos a sécurisé. Ainsi il n'est plus dangereux de passer sous les pins par jour de grand vent. Ce programme devra être poursuivi petit à petit sur toutes nos parcelles communales.

Suite à la coupe d'un chêne mort près de l'ancien local technique, un nouveau cèpe est apparu sur notre commune !!

Urbanisme:

~ Le logement T4 du presbytère est terminé depuis mars 2017. Nous allons poursuivre l'aménagement extérieur.

~ La salle des Associations est également terminée. Une partie est réservée aux services techniques ce qui permet aux employés communaux de travailler dans de meilleures conditions et d'avoir un local équipé, sain, pourvu d'une douche et d'un sanitaire.

~ L'autre partie est réservée aux associations de la commune et au comité des fêtes. Les modalités d'utilisation de cette salle seront étudiées par le Conseil Municipal.

PROJETS EN COURS SUR LA COMMUNE:**Réhabilitation du presbytère:**

Après le T4 voici le T2 et le presbytère sera réhabilité dans son ensemble.

Ce projet porté par la commune était inscrit pour le budget 2019. La conjoncture et l'opportunité de l'obtention de subventions nous contraignent à le réaliser sur l'année 2018

L'étude de faisabilité réalisée par le SIPHEM (Syndicat intercommunal du pays du Haut Entre de Mers, que la CDC du Bazadais a rejoint en janvier 2018) nous a permis de cerner toutes les facettes environnementales de ce futur logement, qui sera aux normes handicapées. Il comprendra un poêle à granules et un chauffe-eau thermodynamique. Ces équipements de premier plan associés à une excellente isolation nous permettront de recevoir des subventions, de la région (RENO'AQT) et de l'État par l'intermédiaire du Pays des Landes et de Gascogne (CEE, Certificat Economie d'Energie). Une première réunion le 13.02.2017 a permis d'enclencher l'opération. Les travaux sous la surveillance de Mme Klingebiel, architecte, devraient démarrer courant avril / mai 2018.

Chemins communaux:

La commission communale de la voirie planche avec l'aide de techniciens de Gironde Ressources (Conseil Départemental) sur la réhabilitation de nos chemins communaux. Les uns ont été détournés dans le temps suite aux usages, certains ont été détournés par des propriétaires riverains peu scrupuleux, d'autres ont été carrément plantés en pins. Tous ces chemins seront récupérés par la

commune, pour le bien de notre commune. Ils sont précieux pour la DFCI, pour la chasse, pour la sylviculture, et tout simplement pour le promeneur lambda.

C'est un travail de longue haleine qui nécessitera un investissement humain et financier important sur plusieurs années.

Lotissement des Arrecs:

L'année 2018 aurait dû voir l'émergence de notre petit lotissement. Le PLU est une arme redoutable dans les mains de fonctionnaires zélés, que nous, petite commune, n'avions jusqu'à ce jour, pas eu le plaisir d'en mesurer la "dangerosité". Pour une phrase, un mot, un point, le projet peut capoter.

Et bien c'est le cas pour les "Arrecs". Le rachat de la totalité des terrains à la SAFER sera effectué courant 2019. Ensuite nous aviserons sur le projet lui-même. Ce lotissement est vital pour notre commune. Son rôle est bien sûr de nous amener une population qui nous permettrait de maintenir un niveau de population stable pour le village et son école.

Nous ne renonçons pas !

Salle des fêtes:

Nous poursuivons le changement des ouvertures de la salle des fêtes afin de permettre une meilleure isolation. Après la porte principale c'est le tour des quatre fenêtres. Des coulissants en aluminium remplaceront les anciennes fenêtres "courant d'air".

Ces travaux seront en grande partie subventionnés par des Certificat d'Économie d'Énergie (CEE).

J.P.C.

Lutte contre l'incendie

Suite à l'assèchement de notre réserve d'eau sur le Giscos et la législation qui oblige à la sauvegarde des locaux communaux accueillant du public (mairie, salle des fêtes, école...) la commune a dû faire installer une citerne pour pallier le manque d'eau.

Cette citerne de 120 m³ permettra des interventions sur nos locaux communaux, mais aussi permettra la sauvegarde du

**Infos diverses du village****Lutte incendie (suite):**

centre bourg, de la scierie et également apportera un soutien très précieux en cas de feu de forêt. Cette citerne d'un coût total de

30 240€ a été subventionné à hauteur de 21 455€. Un investissement, certes important, pour une réserve, qui nous l'espérons, ne servira jamais.

D.L.

**Cimetière**

D'ici quelques semaines, le règlement du cimetière et du jardin du souvenir sera affiché dans l'enceinte. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Si vous avez des questions ou des interrogations, venez nous en faire part.

D'autre part, nous vous rappelons le tarif des cavurnes (caveau pour urnes et concession):

le cavurne simple : 350€

Le cavurne double : 450€ (celles-ci devraient être réalisées en 2018).

Quant à l'épandage des cendres sur le jardin du souvenir, son coût est de 20 €.

F.B.

ÇA BOUGE SUR NOTRE COMMUNE !!!

Nouveaux arrivants : Certaines maisons se sont vendues, de nouvelles constructions vont voir le jour sur notre commune. Nous souhaitons donc la bienvenue aux nouveaux arrivants, nous espérons les rencontrer lors de nos prochaines manifestations communales, fête du mois de mai, 14 juillet ou fête du mois d'août.

Nouvelle signalisation : Route d'Escaudes : D'ici peu, le centre routier départemental devrait poser des panneaux d'entrée de bourg au lieu-dit les Levrauts, ainsi la vitesse sera limitée à 50 km/h sur cette zone.

Mise en place d'un panneau "cédez le passage" entre la route d'Allons et la route de Captieux, il n'y aura donc plus de priorité à droite.

Alors, soyez prudent !!

F.B.



ÉCOLE

Le DASEN (Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale, ex-inspecteur d'académie) a levé la mesure de retrait d'une classe pour la rentrée 2018 ! Notre RPI conservera 2 classes à Lerm-Et-Musset, 1 à Giscos et 1 à Saint Michel de Castelnau. Depuis février 2017, entre réunions avec l'inspecteur de circonscription de Langon (IEN) et courriers explicatifs, les maires et les enseignants ont défendu notre fonctionnement. Le calme et la quiétude de nos classes ne devaient pas être remis en cause par le manque de 2 ou 3 élèves.

En septembre, toutes les écoles du Bazadais appliqueront la semaine de 4 jours. Dès lors, la CDC a programmé de proposer un accueil en centre de loisirs (Bazas, Captieux, Cudos et Grignols) sur la journée entière du mercredi. La garderie du mercredi matin à Lerm, mise en place cette année par les maires du RPI, n'aura plus lieu d'être !

Rendez-vous samedi 16 juin à l'école de Saint Michel de Castelnau pour la fête de l'école. Nous saurons ce que nous pourrons célébrer !

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) de Bazas :

Le SIVOS, en charge des transports des jeunes vers les collèges et lycées, rappelle la nécessité de bien se signaler aux usagers. Trop souvent, les collégiens ou lycéens longent les routes dans l'obscurité sans conscience des dangers auxquels ils s'exposent. C'est pour cela que le syndicat propose gratuitement des brassards fluorescents, efficaces et faciles à ranger dans le sac. Pour les obtenir, les élèves contacteront Mme Dupiol, secrétaire du Sivos, présente tous les matins devant le collège et tous les soirs devant le lycée. La sécurité n'est pas négociable. M.B.



Malgré les intempéries qui durent, qui durent, qui durent depuis bien trop longtemps; notre village est tout de même arrivé à se parer de jolies tulipes qui égayent le devant de la mairie. Un grand merci à notre paysagiste.

HARMONISATION DES DECHETTERIES / SITE INTERNET SICTOM

Un site internet sictomsudgironde.fr a été créé et contient une mine d'informations utiles dont les horaires des déchetteries, le jour de ramassage des ordures ménagères avec des infos pour les jours fériés, les différents programmes ou manifestations en lien avec la gestion des déchets (compostage, gaspillage alimentaire, réemploi, visite de la plateforme de fargues etc..). N'hésitez pas à le consulter.

Nous vous rappelons que vous pouvez acheter des sacs de compost à moindre coût au siège du Sictom (à côté de la déchetterie de Langon) **Compost en sac de 20 kg (calibre 0/10) : 5 €/le sac.**

Lors du dernier comité syndical du SICTOM, il a été décidé une harmonisation des règlements de déchetterie. A partir du mois de juillet,

1. la carte d'accès sera obligatoire. Si vous en possédez une, vous pourrez l'échanger sinon vous devrez fournir un justificatif de domicile pour la délivrance d'une nouvelle carte.
2. Le nombre de passage annuel à la déchetterie sera limité. Il sera de 20 passages excepté pour les déchets verts, où il n'y aura pas de limite.

F.B.

INTERNET ET NOUS, pour bientôt.

Gironde haut méga

Le 25 janvier, s'est déroulé une réunion avec Gironde haut méga, afin de nous expliquer le déroulement du développement de la fibre dans le département.

Étant donné une augmentation de 30% l'an de la demande de branchement ADSL (box internet), les débits deviennent de moins en moins acceptables. Pour cette raison il a été décidé sous la directive du président du département, Jean Luc Gleyze le développement "rapide", pour tous, de la fibre optique en Gironde. Début de la concertation des divers organismes, en avril 2016 avec une impulsion pour une première étape afin de booster les réseaux. En Gironde, 39 communes rurales ont été recensées en urgence numérique. Les chantiers ont commencé fin 2017. Pour Lerm et Musset, par exemple, la finalisation aura lieu vers la fin mai de cette année. La mutation des systèmes analogiques (lignes téléphonique actuelles) vers les numériques (fibre) prenant plus de temps que prévu.

Le développement n'a pas commencé plus tôt, car était impératif le constat de refus d'une réalisation par les FAI (fournisseurs d'accès internet) privés.

Quelques chiffres, le coût des travaux s'élèvera à 669 millions d'euros cofinancé par les intercommunalités, le conseil régional, le département, l'Europe et l'État, pour une mise

en oeuvre de 1224 chantiers créant environ 500 emplois avec 178 000 heures d'insertion et 31 549 heures de formation, longueur de fibre déployée est de 28 800 Km (plus de 2 fois le diamètre de la terre) soit 9375 Km² équipés.



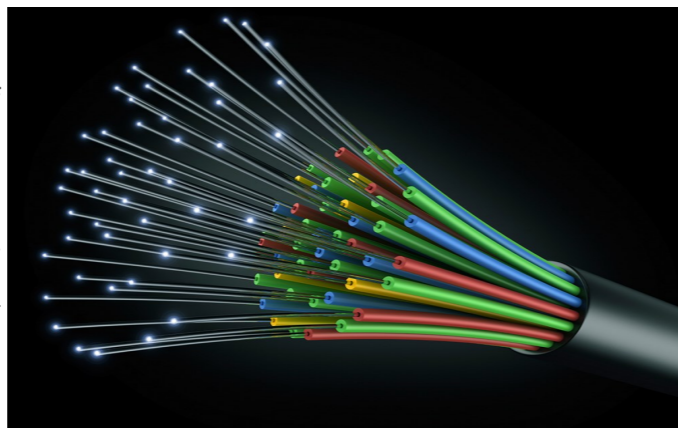
La réalisation était prévue sur 20 ans, avec 210000 prises/foyer raccordées sur les 410000 existantes, et une participation des collectivités locales de 230 millions, c'est le plus grand projet numérique de France.

La demande du président du département Jean Luc Gleyze, était une réalisation à 10 ans maximum.

Après d'après négociations entre tous les intervenants un résultat bien plus intéressant en est ressorti. La réalisation des travaux se fera sur 6 ans pour le raccordement de tous en 2023, dont 75% en 5 ans, avec 410 000 foyers connectés, pour un coût pour les collectivités de 115 millions d'euros, soit moitié moins que prévu. La rapidité du déploiement est à son maximum, identique à la métropole Bordelaise



Ce déploiement est limité par la fabrication de la fibre et le nombre d'entreprises compétentes. Le maximum de cette fibre sera enterré sauf pour les liaisons finales des foyers où cela ne sera vraiment pas possible de le faire. Année zéro pour le début des travaux 2018. Après appel d'offre le marché a été remporté par ORANGE. La fibre ainsi déployée sera propriété du service public de Gironde, louée par les différents opérateurs désirant l'utiliser. Un calendrier d'éligibilité disponible sur:



www.girondehautmega.fr

durant le deuxième trimestre 2018 permettra à chacun de connaître le calendrier appliqué à son adresse.

Par la suite un réseau privé Girondin sera mise en service pour les collectivités (CDC, communes, écoles) moins cher qu'un abonnement à un FAI, voire gratuit.

D.L.

Félix Arnaudin et la vie de notre belle région sont de retour



Félix Arnaudin (1844-1921)

Éclats de vie et choses des Landes :

un témoignage de notre passé commun.

Félix Arnaudin, parce qu'il s'agit "encore" de lui, a durant toute sa vie noté sur des

petits carnets ce qui faisait alors sa vie de propriétaire terrien. Nous y retrouvons une première partie de 1861 à 1863 constituée d'un journal de chasse; puis un ensemble plus important de 1874 à 1914 constitué d'un journal hétéroclite intitulé "journal et choses de l'ancienne Lande". Nous y rencontrons des anecdotes, des moments savoureux, des rencontres, des descriptions de ce qui fait notre pays, dans un langage clair et direct. C'est une trace importante des origines du pays Landais et de ses habitants; au moins autant utile pour les anciens à titre anecdotique, que pour les plus jeunes comme point de repère.

Nous y apprenons, que le lièvre, abondant à l'époque, est très régulièrement chassé au cours de l'automne et l'hiver avec des chiens pour les lever de leur cachette. Dans les lagunes qui émaillent le



paysage, nous retrouvons des canards, des huppés et des vanneaux. Au hasard des promenades les palombes sont tirées ; mais les prises les plus conséquentes sont faites au filet. Nous y apprenons le passage des premières grues mi octobre 1875, début octobre 1876. Les bécasses sont chassées au petit bonheur la chance, surtout le long des ruisseaux, la meilleure période est autour du mois de novembre. Félix Arnaudin, nous



compte avec détail sa première bécasse (roi des gibiers à plume), le 15 novembre 1861. Il indique, de belles prises en novembre 1875 par un temps froid.

Parmi les nombreuses indications sur la météorologie, nous pouvons donner quelques exemples remarquables. Novembre 1875 a été froid et venteux, mars fût particulièrement chaud et même lourd, en août de la même année une chaleur humide et étouffante. Nous apprenons que en mars 1876, 2 pouces de neige sont tombés dans la nuit (à peu près 5 cm) ; par contre, 1876 fut un été sec avec des pluies d'août tardives.

Nous y découvrons aussi, la vie des propriétaires et des paysans avant l'avènement de la forêt des landes (schématiquement avant 1870), sa

SUITE: généralisation à tout le territoire, avec la disparition du paysage traditionnel et enfin durant la révolution de l'industrie des produits issus de la résine de pin de la fin du 19^{ème} au début du 20^{ème} siècle. Il est intéressant de noter que paysans et propriétaires vivaient les uns au côté des autres, sans véritable segmentation géographique en fonction des statuts sociaux ; phénomène plus tardif qui commencera à être initié à partir de 1900 pour s'amplifier dans les années 1920-1930. Toute cette joyeuse mixité sociale, mot à la mode aujourd'hui, chassait ensemble, se recevait à déjeuner ou diner, organisait les grandes fêtes de village et religieuses en commun. A l'époque tout le monde allait dans les grandes agglomérations (Mont de Marsan, Langon, Bordeaux, Agen) pour les foires agricoles, événements rares et festifs. Les propriétaires vivaient de location



des terres soit sous forme d'argent, soit plus fréquemment en recevant une partie des productions agricoles (volailles, chèvres, moutons, céréales, fourrage). La vie était donc relativement simple avec des écarts de niveau de vie moins marqués que ce que nous pouvions l'imaginer. C'est bien après, avec la production de bois de pin et de produits dérivés de la résine, que les écarts se sont creusés. D'ailleurs les propriétaires quittèrent peu à peu les villages pour vivre dans de belles et grandes maisons, construites en pierre de taille (style Bazadaise en particulier) dans les grandes villes environnantes. Ainsi la société Landaise se scindera définitivement en deux groupes, ceux qui travaillent la terre et vivent sur place et ceux qui en sont les détenteurs et qui s'isolent pour une vie urbaine, moins authentique, plus bourgeoise et superficielle.

N.V.

Des nouvelles de nos associations.

Carnaval :

Samedi 17 mars, sous l'égide de l'association des parents d'élèves « Les P'tits Loups », Giscos a vécu son carnaval. Comme chaque année, le défilé est passé au milieu du village de la salle des sociétés jusqu'à La Rouille et surtout entre les gouttes car il ne pleut jamais durant le Carnaval ! Pour animer son défilé, des artistes de rue de la compagnie CIRCULEZ ont proposé déambulation en échasse, danses, jonglages et autres facéties.

Les élèves de l'école ont jugé un curieux Monsieur Carnaval à l'apparence de « Minion » pour ses crimes contre l'environnement. Après un procès à charge dans la bonne humeur, les cracheurs de feu ont exécuté la sentence. Mais un gros nuage noir a poussé enfants et parents dans la salle des fêtes pour le goûter et l'attribution des prix des meilleurs costumes.

Le soir, les P'tits Loups ont servi une excellente poule au pot à la soixantaine de convives. Les éclats de voix et les jeux des enfants ont résonné jusqu'à tard dans la nuit.

M.B.



Chasse

La saison de chasse sur notre commune s'est bien déroulée puisque l'ensemble du tableau de chasse a été réalisé soit 42 chevreuils et 3 cerfs/biches. Cette année, 30 sangliers ont été tirés. Un beau tableau de chasse. L'assemblée générale se déroulera le **samedi 2 juin 2018 à 10h** au pavillon de chasse.



Des battues au renard auront lieu sur Giscos, nous rappelons que **l'ensemble des chasseurs** de la commune sont invités à participer à ces battues.

Dates des battues administratives :

Samedi 7 avril / dimanche 22 avril / samedi 5 mai / samedi 26 mai.
A partir du 1^{er} juin, autorisation par arrêté préfectoral de la chasse à l'approche et à l'affût du chevreuil.

Tennis:

L'assemblée générale du 11 janvier a clos un bon exercice 2017 : une trentaine de familles adhérentes, une quinzaine de participants au tournoi du mois d'août et une dizaine d'enfants assidus aux stages de notre coach Daniel.

Comme chaque année, il faut un nouvelle clé pour ouvrir la porte d'accès au court. Demandez son échange en renouvelant votre adhésion. Toujours le même tarif : 12 € par famille !

L'idée d'un stage pour adulte a été évoquée lors de l'AG. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le président: Sébastien au 0675603911. **Alors à vos raquettes !**



M.B.

**Nouvelle venue: "Les Amis du Domaine du Celtis"**

Cette nouvelle et très jeune association est le résultat de notre passion pour le petit cheval blanc, le "CHEVAL CAMARGUE", mais aussi pour accompagner nos enfants et prolonger le fait d'être ensemble en famille, entre amis(es) ou seul(e).

En effet, que l'on soit cavalier ou pas, le Domaine du Celtis nous permet de jouir d'un environnement très agréable et nous facilite l'organisation de nombreuses activités.

Activités autour du "Mythique" Cheval Camargue et de son équitation dite de travail : dressage, maniabilité, parcours de pays etc. (cool le boulot).



Activités pour tous comme : vide-grenier, ballades à pieds ou à vélo etc. Mais aussi préparer une activité complémentaire pour la fête de Giscos en août. Bref, il n'y a que notre imagination pour nous limiter.

Nous pourrons aussi être limités par notre capacité physique, mais les plus jeunes seront là pour nous aider ... Comme vous venez de le lire l'Association est "multi-idées" mais toujours en relation avec notre passion pour le Cheval Camargue. Les idées jaillissent de chacun d'entre nous, parents, enfants, amis, cavalier ou non.

Alors! Venez nous rejoindre au Domaine du Celtis..

K.B.

Le saviez-vous:**Toponymie:**

Ariol : semble provenir (à confirmer) de *Auriou* qui en patois veut dire « Lorient » (oiseau) ; au figuré un niais, un hurluberlu. *Aurièle* : homme, femme de peu de jugement.

Cocurat : lui aussi est issu d'un nom d'oiseau : *cocut*, le coucou.

Lalane (chemin de Lalane) : dans les landes, on appelle Lane, les landes rases où il n'y a pas de pins, c'est donc une lande, friche en terrain plat et marécageux.

Labesque : de *Abesque* qui en latin signifié, Evêque, Pour Labesque, il y a agglutination avec l'article masculin défini.

Lafon : issu de *Font/hont* qui veut dire Fontaine, eau jaillissante, source. Pour Lafon, il y a agglutination avec l'article défini féminin.

F.B.

LE LANGAGE DES FLEURS

Anémone.....	Persévérance	Capucine.....	Indifférence	Gardénia.....	Sincérité	Lavande.....	Tendresse	Céillet d'Inde.....	Séparation	Rhododendron.....	Élegance
Anis.....	Promesse	Chardon.....	Déplaisir	Glaieul.....	Rendez-vous	Lilas.....	Amitié	Orchidée.....	Ferveur	Romarin.....	Cœur heureux
Azalée.....	Joie d'aimer	Chrysanthème.....	Fin	Glycine.....	Tendresse	Marguerite.....	Confiance	Pâquerette.....	Aspiration	Rose.....	Amour
Bégonia.....	Cordialité	Clématite.....	Désirs	Hortensia.....	Caprice	Mimosa.....	Sécurité	Pavot.....	Songes	Souci.....	Chagrin
Bouton d'or.....	Joie	Colchique.....	Jalousie	Iris.....	Cœur tendre	Muguet.....	Coquetterie	Perce neige.....	Epreuve	Tulipe.....	Déclaration
Bruyère.....	Force	Coquelicot.....	Ardeur Fragile	Jacinthe.....	Joie du cœur	Myosotis.....	Souvenir fidèle	Pervenche.....	Mélancolie	Véronique.....	Fidélité
Camélia.....	Fierté	Dahlia.....	Reconnaissance	Jasmin.....	Amour volupté	Narcisse.....	Egoïsme, Vanité	Pivoine.....	Sincérité	Violette.....	Amour caché
Campanule.....	Coquetterie	Fushia.....	Ardeur du Cœur	Jonquille.....	Mélancolie	Céillet.....	Ardeur	Primevère.....	Premier Amour	Volubilis.....	Amitié dévoué

D.L.

TRUCS ET ASTUCES DE NOS GRANDS-MÈRES

Nous produisons trop de déchets et nous le savons. Cependant, il n'est pas toujours évident de trouver et de mettre en place, au quotidien, des solutions pour les limiter. Les écomatisme du département de la Gironde, ce sont des solutions, idées et astuces qui sont également des sources d'économie. Des gestes simples qui permettent de moins polluer et de limiter l'impact sur notre santé. Conseils et bonnes idées sur ecomatismes.fr.

5 produits multi-usages, naturels et économiques, bref indispensables !

- 1 Vinaigre blanc
- 2 Bicarbonate de sodium (ou de soude)
- 3 Savon noir
- 4 Savon de Marseille
- 5 Pierre d'argile

•Vinaigre d'alcool blanc non-parfumé • Multi-usages • 100% naturel : sans allergène et sans composant toxique • économique : moins d'0,50 € le litre. (consommation : environ 1 litre par mois)

- Nettoie et désinfecte cuisine, sanitaires, vitres, miroirs, sols...
- Dégraisse hotte, four, gazinière, plaques vitrocéramiques...
- Désodorise et assainit réfrigérateur, toilettes, poubelle...
- Détartre robinetterie, casserole, lave-linge...

JE NETTOIE Les surfaces de cuisine, salle de bain... Remplir un vaporisateur de 50% de vinaigre blanc et de 50% d'eau Pulvériser les surfaces et laisser agir si besoin Essuyer avec un chiffon microfibre La forte odeur à l'utilisation NB disparaît en séchant!

JE DETARTRE Les joints, éviers, robinetterie, casserole Vaporiser le vinaigre pur sur les surfaces entartrées Laisser agir 10 mn au minimum Essuyer avec un chiffon microfibre Le lave-linge, le lave-vaisselle Mettre 50 cl de vinaigre directement dans la machine Faire tourner à vide en ½ charge et cycle normal.

F.B.

PAROLE DU VOYAGEUR



Peu de villages peuvent s'enorgueillir d'avoir de jolies entrées de bourg. C'est le cas de Giscos et j'aime en particulier arriver par la route de Captieux. L'entrée du bourg est agréablement mise en valeur par un aménagement bien réussi. Même la zone avec les containers de recyclage est bien intégrée et ne constitue pas une verrue comme on le voit dans bien des communes. Cette zone avec des pins en fond et une haie d'arbustes variés devant est très agréable et j'ai déjà vu des touristes s'arrêter et pique niquer à côté, c'est pour dire !!!

Malheureusement, depuis de nombreux mois, je constate que systématiquement quand je viens déposer mon recyclage, la zone entre les containers contient des déchets. Cela va de la cagette, du gros carton déposé à côté des réceptacles, aux sacs poubelles contenant je ne sais quoi ou aux matelas et sommiers jetés en

vrac. Cet incivisme va croissant et devient insupportable.

Que faire !!! Doit-on envisager la pose d'une caméra de surveillance ?

En arriver, à de telles extrémités, quelle tristesse !!!

F.B.

Petite phrase à méditer:

Si vous voulez construire un bateau, il est inutile de réunir des hommes, de leur donner des ordres et de répartir le travail. Donnez-leur simplement envie de partir, avec vous, à la découverte de mers lointaines.

(D'après Antoine de St Exupéry) D.L.

Si vous avez des suggestions concernant le contenu de notre petit journal communal, n'hésitez surtout pas, toutes les idées sont les bienvenues D.L.

L'agenda Giscossais

- * 4 & 5 mai: Fête de Giscos.
- * 8 mai: Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale.
- * 2 juin: Assemblée générale de ACCA.
- * 16 juin: Fête des écoles à Saint Michel de Castelnaud.
- * 14 juillet: Repas citoyen.
- * 24, 25 & 26 Août: Fête de la St Barthélémy.
- * 24 & 25 Août: Tournois de Tennis.
- * 3 septembre: Rentrée des classes.



Commune de Giscos Mairie



Horaires d'ouvertures :

Mardi de 9h à 12h30

Jeudi de 9h à 14h.

Téléphone: 05 56 65 82 36

Messagerie : mairie.giscos@orange.fr

CCAS :

Le CCAS propose une consultation, uniquement sur RDV pris en Mairie. Vous pourrez rencontrer un élu, il peut vous aider si vous avez un problème, un litige avec une administration (impôts, ERDF, SUEZ (eau), etc...) une assurance, une banque, un organisme de Crédit, un renseignement pour l'obtention du RSA ou PUMA (ex CMU), CMU complémentaire, recherche de maison de retraite médicalisée ou pas, un rendez-vous avec une assistante sociale, une aide à l'utilisation d'internet ou autres démarches en ligne, etc...

Le CCAS est tenu à la confidentialité.

RAPPEL IMPORTANT

Le débroussaillage est un acte civique responsable et OBLIGATOIRE

Art L321-5-3 du Code Forestier (extraits)

- **Où débroussailler ?** Art L 322-3 du code forestier

Sur un périmètre précis:

L'obligation de **débroussaillage** et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 m de terrains en nature de bois, forêts.

- sur un rayon de 50 m autour des constructions situées à moins de 200 m de forêts ou maquis
- 10 m de part et d'autres des voies d'accès
- la totalité du terrain en zone urbaine que votre terrain soit bâti ou non.

Qui doit débroussailler ?

Art L 322-3 du code forestier
Si vous êtes **propriétaire** de constructions, chantiers, travaux et installations situées sur des **terrains boisés** en zone non urbaine, c'est vous ou vos ayants droit qui avez en charge le **débroussaillage** sur une profondeur de 50 m (cette profondeur pouvant être élargie à 100m par le maire s'il le juge nécessaire) aux abords de vos aménagements ainsi que sur une bande de 10 m de part et d'autre des voies privées y donnant accès.



F.B.

Démarches pour :

Infos pratiques

Carte identité et Passeport :

en mairie de Bazas prendre RdV.

Permis de conduire :

en Préfecture de Bordeaux
ou S/Préfecture d'Arcachon
ou S/Préfecture de Libourne

Cartes grises : sur INTERNET uniquement.

Déchèterie de Lerm et Musset:

Tél.: 05 56 65 84 39

Ouvert les Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis de 9h à 16h en continu.

Assistante sociale:

Mme Righetti sur RdV: 05 56 25 11 62

M.S.A.: 05 57 98 23 23

Médecin: En dehors des horaires de visites et du samedi 12h au lundi 8h contacter le médecin de garde ou le 15 SAMU.

Le numéro de toutes les urgences est le 112 (15 SAMU, 17 Police, 18 Pompier) et cela partout en Europe.

La poste: *Captieux* du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 16h30 Samedi de 9h15 à 12h.

St Michel de Castelnaud les Mardi,

Mercredi et Vendredi de 8h25 à 11h30.

Restos du coeur: *Captieux* (ancienne école)

Les mardis de 14h à 18h Tél: 06 18 26 69 68